

## COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 MAI 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le lundi quatorze mai à 20<sup>H</sup>30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. QUÉLENNEC.

**Présents** : M<sup>me</sup> LE MEN, M. WALGER, M<sup>me</sup> LE GLÉAU, M. CROUZET, M. VALTON, M<sup>me</sup> BESNARD, M. LEDOS, M. QUÉLENNEC, M<sup>me</sup> TAVERNIER, M<sup>me</sup> LOMMERT (arrivée à 18<sup>H</sup>45), M<sup>me</sup> HUGUENIN, M<sup>me</sup> COËTMEUR, M. MAURUGEON, M. HAMON, M<sup>me</sup> BRETAUD, M. TESTARD.

**Excusés** : M<sup>me</sup> BRIAND (pouv. à M<sup>me</sup> LE MEN), M<sup>me</sup> JØRGENSEN (pouv. à M. WALGER), M<sup>me</sup> FANTOU (pouv. à M. MAURUGEON), M. PRIZE, M. LE DÉVEHAT (pouv. à M. HAMON), M. LE SAUCE (pouv. à M. QUÉLENNEC).

**Absent** : M. JOUAN.

### Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents le compte rendu de la séance du 19 avril 2018.

### RAVALEMENT EXTÉRIEUR DES MURS EN ENDUIT DES MÉTAIRIES EST ET OUEST – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 21).

Sur proposition de la commission d'appel d'offres et considérant la clause sociale d'insertion imposée, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché, sous forme de procédure adaptée, de ravalement extérieur des murs en enduit des Métairies Est et Ouest à l'association d'insertion "Les Compagnons Bâisseurs" sise à RENNES (35), pour un montant de 67 761,96 €.

### TRANSFORMATION DE LA HALTE-GARDERIE EN MULTI ACCUEIL – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 21).

Sur proposition de la commission d'appel d'offres après étude des 37 offres, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de transformation de la halte-garderie en multi accueil, sous forme de procédure adaptée, décomposé en 13 lots, aux entreprises les mieux-disantes classées en fonction des critères définis dans le règlement de consultation à savoir le prix des prestations (40 %) et la valeur technique (60 %), suivant le tableau ci-après :

Lots		Entreprises Retenue	Montant HT
1	Terrassement - VRD	Travaux Publics de Bretagne VITRÉ - 35	26 000,00 €
2	Gros œuvre	Ets BOUCHARD MONTGERMONT - 35	22 600,00 €
3	Charpente	SARL TOURNEUX VITRÉ - 35	6 464,37 €
4	Menuiserie extérieure - Aluminium	ARIMUS Menuiserie GUICHEN - 35	14 860,63 €
5	Menuiserie intérieure	SARL AUGUIN GUICHEN - 35	11 830,45 €
6	Cloisons sèches - Isolation	SARL BETHUEL David PLEUMELEUC - 35	14 666,57 €
7	Faux plafonds	ISODECOR MONTGERMONT - 35	4 387,25 €
8	Revêtements de sol souples	BEATTIE SOLS GÉVEZÉ - 35	8 213,66 €
9	Carrelage - Faïence	SARL JANVIER	6 137,83 €

		LÉCOUSSE - 35	
10	Peinture	AUBERT Louis LE RHEU - 35	8 862,00 €
11	Agencement	Menuiserie PELE MONTENAY - 53	29 330,62 €
12	Électricité	Ets CAILLOT POTIN NOYAL CHATILLON/SEICHE - 35	28 245,00 €
13	Chauffage – Ventilation -Plomberie	AIR V BRUZ - 35	26 850,00 €
		<b>TOTAL HT</b>	<b>208 448,38 €</b>
		TVA 20 %	41 689,68 €
		<b>TOTAL TTC</b>	<b>250 138,06 €</b>

---

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES TRAITEMENTS ET DE LA LIBRE CIRCULATION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL (RGPD) AVEC LE CENTRE DE GESTION D'ILLE-ET-VILAINE**

---

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 21).

Dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles obligations européennes en matière de protection des données personnelles (RGPD), normes visant à amener davantage de sécurisation, dans la continuité du règlement de la CNIL, un référent doit être nommé et sera chargé du maintien et de l'application d'un répertoire de fichiers et de procédures.

Le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine propose aux collectivités un accompagnement de mise en conformité du RGPD. Le Conseil Municipal décide de souscrire à cette mission facultative et autorise Madame le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour un montant de 1 250 €/an, avec engagement sur 3 ans, couvrant l'intervention d'un spécialiste sur 2,25 jour/an.

---

**INFORMATIONS**

---

**Urbanisme**

Présentation du PLU de la Ville de Rennes : un avis favorable a été émis mais demande un meilleur signalement du cheminement piétons/cyclistes sur l'OAP (quartier Quincé – Robiquette – Gros Malhon).

**Rennes Métropole – Organisme de Foncier Solidaire (OFS)**

Rennes Métropole va se doter du nouvel outil : l'OFS.

Le PLSA aide déjà les primo-accédants et définit des contraintes à la revente des biens.

La part du PLSA va diminuer au profit de l'OFS qui va encadrer les prix à la revente, et s'assurer du profil des acquéreurs.

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 22 mai 2018

**LE MAIRE**  
**Brigitte LE MEN**